



Aide au retour concrète

Myanmar, Mandalay



M. K. est rentré au Myanmar (à Hpa-Ann) en février 2017. Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) lui avait accordé une aide financière pour démarrer un projet professionnel. L'OIM était chargée de la coordination du projet sur place.

En Suisse, M. K. avait émis l'idée d'ouvrir une bibliothèque pour les enfants. En mars 2017, il a contacté nos collègues à Myanmar. Après ce premier contact, M. K. est devenu injoignable car, d'une part, il

avait perdu son téléphone et, d'autre part, il se trouvait dans une région où il n'y avait pas d'électricité courante. Dans cette région, M. K. a travaillé en tant que professeur bénévole pour des enfants qui n'avaient pas les moyens d'aller à l'école.

Après huit mois, nos collègues ont de nouveau pu établir le contact avec M. K.. Il avait dès lors changé d'idée de projet et souhaitait plutôt proposer des cours d'informatique à des jeunes dans un monastère à Hpa-Ann. Il souhaitait que ces jeunes améliorent leurs compétences en informatique. M. K. avait prévu de proposer ces cours d'informatique au sein d'une organisation non-gouvernementale et à but non lucratif appelée « Light for Life ».

Finalement, M. K. a changé le lieu de mise en place de son projet (d'un monastère à Hpa-Ann à la région de Mandalay). Après avoir transmis les documents usuels, l'aide à la réintégration a été versée et a servi à l'achat d'ordinateurs pour les jeunes.

Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.

SEM/OIM, Juillet 2019

